

Ecrit par Echo du Mardi le 26 septembre 2022

Le Thor : la restructuration du collège Pays des Sorgues enfin inaugurée



Le collège Pays des Sorgues, situé au Thor, a subi d'importants <u>travaux de réhabilitation de</u> <u>juillet 2019 à septembre 2021</u>. Une restructuration qui vient d'être inaugurée.

Construit en 1984, l'établissement avait jusqu'alors une capacité d'accueil de 400 élèves. Désormais, plus de 600 collégiens, venant principalement du Thor et de Châteauneuf-de-Gadagne, y font leur apprentissage.

Ainsi, le collège a subi une restructuration des bâtiments existants avec l'implantation des salles des enseignants et de la salle polyvalente dans l'ancienne demi-pension, le déplacement de l'infirmerie dans les anciens locaux des enseignants, la création d'une salle de réunion dans les anciens locaux de l'infirmerie, le réaménagement de l'accueil et de la loge du gardien, et la peinture des façades. La cour de récréation a également été réaménagée afin d'en optimiser sa surveillance. La toiture, l'isolation extérieure ont été refaites et les espaces de stationnement extérieurs réorganisés.

En plus de cette restructuration, le collège Pays des Sorgues a aussi été agrandi. Une extension de



Ecrit par Echo du Mardi le 26 septembre 2022

1118m² a été construite pour accueillir une demi-pension de 224 places, le logement du gardien, un espace arboré équipé de bancs, une aire composée de 300 casiers, un parvis extérieur entre le portail du collège et la voie de dépose-minute, ainsi qu'un parvis intérieur donnant accès au nouveau local pour les deux-roues, à la salle polyvalente, au hall d'accueil et à la cour de récréation.

Une extension respectueuse de l'environnement

Les travaux ont été effectués avec une volonté d'utiliser des matériaux respectueux de l'environnement, mais aussi de faire des économies d'énergie, ce qui s'avère de mise avec <u>les prix de l'énergie qui ne cessent d'augmenter</u> depuis plusieurs mois.

L'extension de la salle polyvalente et les bureaux d'accueil des parents sont donc composés d'une ossature en bois. L'isolation des combles de l'ensemble du bâtiment existant a été faite à base de cellulose soufflée. Les menuiseries permettent la rupture de pont

thermique et le double vitrage la faible émissivité. Le chauffage, quant à lui, est produit par une chaudière à gaz à condensation. Enfin, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur les toits du bâtiment.

« Œuvrer pour le bon fonctionnement des collèges publics »

Telle est l'ambition du Département de Vaucluse, qui a financé les travaux s'élevant à 6,5 millions d'euros, dont 30% ont été financés par l'État au titre de la Dotation de soutien à l'investissement départemental (DSID). Le bon fonctionnement des collèges publics est au cœur des missions du Département. C'est pourquoi il rénove et modernise les collèges vauclusiens régulièrement.

À cela s'ajoute le bien-être des collégiens. C'est pourquoi le Département œuvre pour une alimentation saine et locale, pour la <u>mise en place de matériel informatique</u> performant et l'accès au <u>très haut débit</u>, mais aussi pour la pratique des activités culturelles et civiques afin que les jeunes soient sensibilisés à l'art, l'environnement ou encore la citoyenneté.

V.A.